https://levenissian.fr/Politique-publique-de-la-repression-des-trafics-a-la-prevention-des-addictions

Ciné-débat sur les drogues et les trafics du 4 avril 2018

Politique publique : de la répression des trafics à la prévention des addictions

- Vénissieux -

Date de mise en ligne : vendredi 6 avril 2018

Copyright © Le Vénissian - Tous droits réservés

Vivre en sécurité est un droit et une aspiration légitime pour les habitants. C'est aussi une mission régalienne, que l'Etat doit assurer.

Depuis plusieurs années, la drogue et les trafics de stupéfiants sont devenus un véritable fléau, sur tout le territoire national. Ils gangrènent nos quartiers, et pourrissent la vie des habitants. Lors des assemblées générales des conseils de quartiers, vous me faites part régulièrement de votre exaspération, et inquiétude pour vos enfants, face aux trafics et occupations abusives, des parties communes et des allées.

Pourtant, le travail de terrain de la police nationale sur Vénissieux, est considérable.
Mais dans les faits, quand la police démantèle un réseau, il se reforme très vite.
Les trafics perdurent, car ils alimentent toute une économie souterraine.

En 2017, à Vénissieux

- 44 trafics de stupéfiants ont été démantelés,
- 526 personnes ont été mises en cause, pour usage ou reventes de drogues,
- 240 opérations ont eu lieu sur la voie publique, dont les 2/3 dans les allées et halls d'immeubles.

Il est important de rappeler le rôle et les missions des différents acteurs qui interviennent sur le champ de la sécurité. Beaucoup d'habitants pensent que le Maire peut régler tous les problèmes, avec ses pouvoirs de police. Mes pouvoirs de police ne me confèrent pas le droit d'intervenir dans tous les domaines. La police municipale agit en complémentarité de la police nationale.

Les pouvoirs de police du Maire

- Maintien de l'ordre, la sécurité, la tranquillité et la salubrité publiques, sur le territoire de la commune.
- Les domaines sont variés (hygiène sanitaire dans les commerces, actions de prévention de l'insécurité, aménagements urbains, sécurisation de la voie publique, sécurité routière (vitesse), dépôts sauvages et transversaux (CLSPD - ZSP...)

Le plateau des Minguettes a intégré la ZSP (Zone de sécurité prioritaire), en décembre 2012. Ce dispositif national comprend deux cellules, une qui coordonne les forces de sécurité (police-justice-douanes ...), l'autre concerne les actions partenariales.

Suite à ma demande auprès du Ministre de l'Intérieur, le nouveau dispositif expérimental de police de sécurité du quotidien (PSQ) sera déployé sur Vénissieux, en janvier 2019. Il consiste à adapter le fonctionnement de chaque commissariat, aux villes et aux problématiques locales. La lutte contre les trafics de stupéfiants occupera une place centrale, dans ce nouveau dispositif. Le PSQ vise à redonner une place centrale aux citoyens, sur les enjeux de sécurité, en améliorant la relation avec les services de police. J'attends beaucoup de cette nouvelle police de proximité. Encore, faut-il que les moyens humains et matériels qui y seront consacrés, soient à la hauteur des enjeux.

Par ailleurs, il faut souligner que Vénissieux dispose d'un centre de supervision urbaine (CSU). Il est l'un des plus performants de l'agglomération, et l'apport de caméras sur la voie publique est un atout incontestable.

La ville agit de manière préventive, pour éviter les situations à risque

- Surveillance du patrimoine communal, fermeture des squares, interventions sur l'éclairage public sur certains secteurs...

Copyright © Le Vénissian

Sur certains lieux sensibles, nous organisons avec nos partenaires, des visites de terrain, pour faire émerger des solutions (ce peut-être un aménagement spécifique ...).

- Nous veillons à intégrer, bien en amont, l'aspect sécurité sur tous nos nouveaux projets (exemple : PNRU2), et même lors des rénovations. Exemple : « boulevard des mobylettes » à Armstrong
- L'urbain bien pensé peut aider à mieux gérer les situations (exemple des doubles entrées d'immeubles)

La ville agit aussi en transversalité, avec tous ses partenaires (les bailleurs sociaux, TCL, éducateurs, services publics, Education Nationale ...), ce qui nous permet de travailler ensemble, autour d'une approche globale partagée, pour apporter des réponses ciblées, de proximité.

En matière de stupéfiants, La police municipale n'a pas de compétence, pour mener des enquêtes. Pour autant, elle n'est pas inactive. Elle ne peut intervenir que sur du flagrant délit (lors de contrôle routier par exemple ...). En 2017, 3kgs de résine de cannabis ont été saisis par la PM, sans parler d'autres matières stupéfiantes, pour des volumes moins importants.

Parallèlement, nous nous attaquons à la racine du phénomène d'addictologie, en menant des actions préventives, et en travaillant beaucoup avec notre jeunesse.

En 2016, nous avons lancé une initiative inédite en France, de par son ampleur, et son portage par la ville, avec un temps fort, autour du forum de prévention des addictions, qui se tient chaque année en mai. Il se décompose en deux temps, l'un dédié aux collégiens des classes de 4ème de tous les collèges de la ville, l'autre à destination de tous les publics, avec une conférence-débat animée par un expert en addictologie, et des associations et représentants institutionnels, qui tiennent des stands permettant au public, de mieux appréhender les différentes addictions, pour mieux s'en prémunir.

Tout au long de l'année, des collégiens s'impliquent, collège par collège, dans la réalisation d'un projet sur ce thème, qui est ensuite restitué lors du forum, sous différentes formes (court métrage, texte, chanson ...), afin de les rendre acteurs de leur parcours de prévention. Les EPJ travaillent également leurs propres projets, qu'ils produisent lors du forum. Des flyers, avec les numéros utiles, sont distribués lors du forum. Et pour sensibiliser le public, des tests ludiques sont proposés.

L'an passé, plus de 200 collégiens ont été impliqués dans ces actions, dont les supports sont largement diffusés, aux autres collégiens. La ville a obtenu de la MILDECA, une subvention de 15 000Euros, pour la qualité de son action. La 3ème édition de ce forum se tiendra jeudi 17 mai. L'intégralité de la journée sera réservée aux collégiens, et la fin d'après-midi consacrée à un public plus large.

La ville réalise un énorme travail sur la citoyenneté, le civisme, les droits et les devoirs, la sensibilisation et la prévention des violences, par l'intermédiaire de nos équipements polyvalents jeunes, le Conseil municipal enfant ...

Depuis presque 10 ans, les points accueil écoute jeunes, écoute familles, sont à la disposition des Vénissians. Ce sont des lieux d'accueil, d'écoute et d'accompagnement des 12/25 ans et des familles, sur leurs difficultés au quotidien. Des professionnels (psychologue, éducateur spécialisé et thérapeute familial), assurent des entretiens individuels, anonymes, gratuits et confidentiels.

Le 1er forum de prévention des addictions, a permis de resserrer les liens entre les professionnels qui oeuvrent sur ce champ, car chacun a tendance à travailler de son côté. Ces échanges et partage d'informations, sont à la fois bénéfiques aux professionnels et aux différents publics, qui sont mieux orientés et accompagnés dans leur parcours.

Copyright © Le Vénissian

Enfin, comme a pu l'exprimer un spécialiste de l'addictologie, au dernier forum, développer des occupations et des passions chez les jeunes, c'est agir préventivement, contre tout type d'addictologie. C'est ce que nous nous attachons à faire, en facilitant l'accès au sport, à la culture pour tous, avec nos équipements sportifs, culturels, nos services publics de proximité.

La ville de Vénissieux prend toute sa part, dans le combat pour la sécurité et la tranquillité publiques, c'est un combat de longue haleine, que nous développons avec tous nos partenaires.

Cependant, l'Etat se doit aussi de répondre, à l'urgence nationale que représentent les trafics. Les lois doivent aussi évoluer, pour simplifier les procédures, renforcer les capacités d'investigation, rendre l'action de la police et de la justice plus efficace, et apporter des réponses pertinentes, à l'évolution de la délinquance. L'Etat doit aussi mieux protéger nos frontières, concernant l'entrée des produits stupéfiants.

Comme je le dis souvent, la sécurité ce n'est ni de l'angélisme, ni de la démagogie, mais beaucoup d'humilité, et il ne faut rien lâcher.

Copyright © Le Vénissian